



TOUTES & TOUS CHEMINOT-ES

COLLECTIF NATIONAL CGT PERSONNELS CASI/CSE/CECCGPF

LA CGT, SEULE ORGANISATION SYNDICALE AUX CÔTÉS DES SALARIÉ-ES CASI-CSE-CCGPF

Malgré les difficultés relatives à la mise en place des nouvelles mandatures CASI (en grande partie liées aux freins d'autres OS), malgré la lutte historique sur la réforme des retraites, malgré les attaques de la direction SNCF pour éradiquer le fret SNCF et privatiser le transport conventionné (TET, TER, Transilien), la CGT, seule, a réussi à obtenir de réelles avancées salariales au bénéfice des salarié-es CASI-CSE-CCGPF, notamment face à l'inflation.

Ainsi, seront appliquées les mesures suivantes :

- Hausse générale des salaires : +2 % avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023 ;
- +600 euros/an (traduit en points) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023 ;
- Rétroactivité des mesures de juillet 2022 : au 1^{er} janvier 2022 au lieu du 1^{er} avril 2022 ;
- Versement, dans les mêmes conditions que les cheminots, de la prime de transport (carburant) de 150 € ;
- Prise en charge complémentaire du coût des abonnements aux transports publics. Passage de 50 % à 75 % pour l'exercice 2023 de la prise en charge du prix des abonnements annuels, mensuels ou hebdomadaires.

La CGT obtient également le versement exceptionnel d'un complément de 350 €.

En effet, la CGT a pointé un décrochage dans le montant de la gratification de vacances versé entre 2016 et 2021 inclus, en comparaison avec celui versé aux cheminots. Le Collectif national CGT a signalé ce point par courrier au collège employeur qui, après études et recherches, a constaté l'erreur et validé la régularisation demandée. Cumulativement, cette somme s'élève à un montant total de 350 €.

POUR SUIVRE LES LUTTES !

Nous devons poursuivre, tous ensemble, les luttes indispensables pour garantir la pérennité de nos Activités Sociales et de nos emplois face aux velléités d'éclatement de la SNCF recherché par les gouvernements successifs et la direction SNCF : ouverture à la concurrence voyageurs (TET, TER, Transilien), liquidation du fret SNCF, filialisation de fonctions support par la création d'un GIE, volonté de sortir SNCF Réseau de la SNCF.

L'environnement que génère ces attaques conduit à une rapide dégradation de la place et des moyens donnés aux CASI et CCGPF pour remplir leur rôle au sein de l'entreprise, en direction des cheminots et de leurs familles et, en conséquence, une détérioration de nos conditions de travail.

**TOUS ENSEMBLE, POUR L'AVENIR DES
ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES,**

AVEC LA CGT !

